

L'implantation des aires protégées au vietnam : quels impacts pour les populations locales ?

Une étude de cas dans la province de Lâm Đồng

Steve Déry and Martin Tremblay

Volume 8, Number 3, décembre 2008

L'Asie face au développement durable : dynamisme, enjeux et défis

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039588ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Déry, S. & Tremblay, M. (2008). L'implantation des aires protégées au vietnam : quels impacts pour les populations locales ? Une étude de cas dans la province de Lâm Đồng. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 8(3), 0–0.

Article abstract

Since the 1960s, Vietnam, as many others Southeast Asian countries, started the implementation of a protected area network. The objective was to ensure conservation of forest ecosystems, as well as of certain sites of great environmental, historical or even cultural value. But, Southeast Asian forests are the most densely inhabited in the world. Delineating national parks or natural reserves contributed to the upheaval of territorial relations where populations were affected: with new rules to follow, livelihoods needed to be adjusted, most of the time by transforming them completely. The hypothesis that articulates this article states that, in continental Southeast Asia, particularly in Vietnam, the construction of a protected area network contributes to the marginalization of populations inhabiting near or inside territories considered for protection. Bi Doup – Nui Ba national park, in Lam Dong province of Vietnam, is used as a case study.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2008



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'IMPLANTATION DES AIRES PROTÉGÉES AU VIETNAM : quels impacts pour les populations locales? Une étude de cas dans la province de Lâm Đồng

Par Steve Déry¹ et Martin Tremblay², ¹Professeur-agrégé, Chercheur au Groupe d'Études et de Recherches sur l'Asie contemporaine (GERAC), Institut Québécois des Hautes Études Internationales (IQHEI), Chercheur à l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (IEDS), Département de géographie, Pavillon Abitibi-Price, 2405, rue de la Terrasse, Université Laval, Québec, QUÉBEC, G1V 0A6, Courriel: Steve.Dery@ggr.ulaval.ca; ²Professionnel au ministère des Transports du Québec

Résumé : À partir des années 1960, le Vietnam, comme d'autres pays en Asie du Sud-Est, a amorcé la mise en place d'un réseau d'aires protégées, l'objectif étant d'assurer la conservation des écosystèmes forestiers et certains sites d'une grande valeur environnementale, historique ou culturelle. Toutefois, les forêts d'Asie du Sud-Est restent les plus densément habitées de la planète. La mise en place de parcs nationaux ou de réserves naturelles contribue à bouleverser le rapport au territoire des populations affectées : avec les nouvelles règles, les populations locales doivent ajuster leur mode de vie, le plus souvent en le transformant complètement. L'hypothèse qui constitue la ligne directrice de cet article s'articule comme suit : en Asie du Sud-Est, et particulièrement au Vietnam, la mise en place d'aires protégées contribue à marginaliser les populations qui habitent près ou sur le territoire où se situe l'aire protégée. Le parc national Bi Đoup-Núi Bà, province de Lâm Đồng au Vietnam, sert d'étude de cas.

Mots-clés : Vietnam, aires protégées, marginalité, minorités ethniques, pouvoir de décision

Abstract: Since the 1960s, Vietnam, as many others Southeast Asian countries, started the implementation of a protected area network. The objective was to ensure conservation of forest ecosystems, as well as of certain sites of great environmental, historical or even cultural value. But, Southeast Asian forests are the most densely inhabited in the world. Delineating national parks or natural reserves contributed to the upheaval of territorial relations where populations were affected: with new rules to follow, livelihoods needed to be adjusted, most of the time by transforming them completely. The hypothesis that articulates this article states that, in continental Southeast Asia, particularly in Vietnam, the construction of a protected area network contributes to the marginalization of populations inhabiting near or inside territories considered for protection. Bi Doup – Nui Ba national park, in Lam Dong province of Vietnam, is used as a case study.

Keywords: Vietnam, protected areas, marginality, ethnic minorities, power of decision

Introduction : les enjeux pour les populations locales

Les territoires inhabités se font de plus en plus rares en Asie du Sud-Est. Cela n'est pas un secret, certaines portions de cette région du globe sont parmi les plus densément peuplées de la planète. Conduits par l'émergence des sociétés modernes, la croissance de la population et des marchés mondiaux ont engendré de nouvelles pressions sur les terres et les ressources disponibles à l'échelle planétaire. Le Vietnam n'échappe pas à cette dynamique. Aujourd'hui, avec une population ayant dépassé les 80 millions d'habitants, tous les espaces, toutes les ressources sont sollicitées, créant une très forte pression sur la faune et la flore du pays. Afin d'en amenuiser les impacts, le Vietnam comme d'autres pays d'Asie du Sud-Est s'est lancé à fond de train dans le développement d'aires protégées pour assurer la conservation de certains écosystèmes ou tout simplement certains sites d'une grande valeur environnementale, historique ou culturelle. Le développement d'un réseau d'aires

protégées a contribué à protéger des écosystèmes des pressions anthropiques en découpant littéralement le territoire et en limitant les accès. Cependant, l'approche environnementale véhiculée et encouragée par de grands organismes internationaux, une approche où, généralement, l'homme et la nature doivent être séparés pour assurer la protection de la nature (Depraz, 2008), ne s'applique pas toujours avec succès dans la région. Le Vietnam et plus généralement l'Asie du Sud-Est sont dotés de spécificités démographiques et plus généralement géographiques qui empêchent la mise en œuvre et qui vont même parfois à l'encontre de ces principes que l'on voudrait peut-être trop universels (Déry, 2008b)¹. En Asie du Sud-Est, certaines caractéristiques rendent la mise en place d'aires protégées particulièrement sensible : en particulier, les forêts d'Asie du

¹ Voir aussi Bruun et Kalland (1995) pour une discussion plus générale et approfondie de cette supposée universalité de certaines valeurs environnementales.

Sud-Est sont habitées et parmi les plus densément peuplées du monde (Collins *et al.*, 1991); et elles le sont toujours en ce début de 21^e siècle. Au Vietnam, comme ailleurs en Asie du Sud-Est, la plupart des aires protégées ont été implantées dans des régions montagneuses où résident des groupes ethniques minoritaires dans leurs ensembles nationaux (McElwee 2000 et 2004; Déry, 2005a; Vanhooren, 2006) et les enjeux et impacts reliés à leurs implantations sont multiples, souvent inter-reliés quand ils ne sont pas carrément emboîtés. Ces enjeux commencent aussi à être étudiés.

Premièrement, la délimitation d'aires protégées au Vietnam s'inscrit dans la foulée d'interventions qui ont débuté dès l'époque coloniale (Déry, 2004; Déry, 2008a) et même avant (Bruneau, 2006). Deuxièmement, les aires protégées s'inscrivent dans des discours ou plus largement dans une rhétorique de conservation qui contribue au final à mieux outiller l'État dans son contrôle du territoire et dans la mise en œuvre de ses projets de modernisation de la société, avec pour résultat une marginalisation des minorités ethniques (Laungaramsri, 2002; Roth, 2004). Troisièmement, ces interventions en matière d'environnement impliquent souvent des relocalisations qui contribuent à la sédentarisation des populations (McElwee, 1999; Laungaramsri, 1999 et 2002; Pham Mong Hoa et Lam Mai Lan, 2000; Déry, 2005a). D'ailleurs, la relocalisation liée aux aires protégées, qui n'est pas une stratégie nouvelle en soi puisqu'elle a été utilisée dès la mise en place des premiers parcs nationaux aux États-Unis, en Afrique, en Inde et ailleurs, est souvent l'instrument utilisé pour atteindre les objectifs territoriaux de sédentarisation. Enfin, quatrièmement, ces transformations impliquent des changements dans les pratiques agricoles des populations concernées et plus largement dans leurs moyens de subsistance (voir par exemple, Boulbet, 1975 et 2002; Fortunel, 2000; Hardy, 2000 et 2003; Tran Dac Dan, 2002).

Toute cette dynamique soulève plusieurs questions d'ordre général et d'autres plus précises pour lesquelles des réponses complètes et satisfaisantes restent à trouver. On peut se demander d'abord comment l'organisation géographique du milieu de vie est transformée. Il est certain que l'intégration dans des systèmes plus vastes, comme celui de l'État vietnamien ou le marché international du café, a une influence sur les dynamiques locales. Comment donc se transforme la géographie socio-économique locale, par exemple, celle des moyens de subsistance? Quel est le rôle ou comment la mise en place d'une aire protégée et des mouvements territoriaux qu'elle implique contribue à modifier l'organisation des systèmes locaux? Dans ces transformations, comment évolue le pouvoir de décision des populations locales, en particulier en ce qui concerne leurs activités quotidiennes (alimentation, fournitures, etc.)? Quelle a été l'implication des populations dans ces processus bouleversants – i.e. ont-elles été passives, réceptives, ou actives-, et quelle place leur a-t-on faite pour y contribuer? L'État s'est-il impliqué pour amoindrir les impacts négatifs des transformations et, si oui, avec quels résultats? Plus spécifiquement, pour les cas où cela s'applique,

comment se déroule l'adaptation à la caféiculture, principale culture de remplacement dans les zones de minorités ethniques au Vietnam? Les nouvelles conditions avantagent-elles ou désavantagent-elles les habitants locaux? On le voit bien, la question est très vaste.

Dans le présent article, loin de nous l'idée de tenter de répondre d'une manière précise à toutes ces questions. Nous voulons d'abord contribuer à la vérification de l'hypothèse générale selon laquelle la mise en place d'aires protégées contribue à marginaliser les populations affectées par cette mise en place. Dans des études précédentes, il a été montré que cette marginalisation se produisait par un jeu entre les systèmes qui se présentent à différents niveaux géographiques (Déry, 2005b, 2007, 2008a et b; Vanhooren et Déry, 2006). C'est la raison pour laquelle nous utilisons de nouveau ici une grille d'analyse à plusieurs niveaux géographiques pour examiner certaines des questions soulevées ci-haut.

Plus précisément, l'étude de cas porte sur le parc national de Bi Doup-Núi Bà, parc qui a été délimité sur les Plateaux Centraux du Vietnam (figure 1), dans la province de Lâm Đồng. Les raisons suivantes motivent ce choix : 1) le premier auteur, Steve Déry, y a réalisé des recherches depuis 1996, ayant participé aux projets *Le défi forestier au Vietnam I* et *II*²; 2) il en résulte un corpus d'informations statistiques et cartographiques disponibles aisément, corpus qui couvre une période de plus de 15 ans; 3) les contacts dans cette région sont excellents à tous les niveaux administratifs et institutionnels (Université de Dalat, parc national), ce qui constitue un avantage certain, comme dans tous les contextes de recherche; 4) dans cette même veine, le district de Lạc Dương où se situe le parc, apparaît comme l'une des dernières frontières de colonisation agricole dans la région des Plateaux centraux (*Tây Nguyên*), alors que les bouleversements qui se sont produits ailleurs dans la région dans les années 1970 et 1980 s'y déroulent en direct; 5) de ce fait, il y a une certaine urgence, car toute cette région se transformera très rapidement au cours de la prochaine décennie.

En Asie du Sud-Est, la question environnementale des aires protégées a davantage été étudiée sous l'angle écologique, disons du point de vue des aires elles-mêmes, et donc de l'influence que les humains vivant autour ont sur la faune et la flore des aires protégées. Toutefois, peu a été fait, pour tenter de voir comment les transformations de l'espace de vie des populations et de leur territoire les affectent et comment ils y réagissent³. C'est la lacune que vise à combler en partie cet article.

² Appuyés financièrement par le Centre de Recherche pour le Développement International du Canada (CRDI), ces projets étaient à l'époque dirigés à l'Université Laval par le professeur Rodolphe De Koninck, aujourd'hui professeur à l'Université de Montréal. Voir, entre autres : De Koninck (1997) et Déry (2004).

³ Il y a tout de même quelques excellentes études, dont les travaux de Pinkaew Laungaramsri (en Thaïlande) et ceux de

L'article s'organise comme suit. Nous présentons d'abord un bref aperçu de la situation actuelle des aires protégées au Vietnam. Nous expliquerons ensuite, pour notre étude de cas du parc de Bi Doup-Núi Bà, comment le milieu de vie des populations a été transformé. Ces transformations ont été induites de plusieurs manières : sédentarisation, changements dans les possibilités d'utilisation des ressources, programmes d'allocation forestière et tourisme en sont les principaux moteurs. Ces transformations sont ensuite traduites en systèmes, qui se présentent à des niveaux géographiques différents. Au sein de ces systèmes, nous examinons les transformations et les résultats en matière de pouvoir de décision, et donc de marginalisation des populations locales.

Les aires protégées au Vietnam

La situation générale

Bien qu'il faille remonter à l'époque de l'Indochine pour retracer les premières ébauches de protection forestière au Vietnam (Thomas, 1999), on peut dire que les bases de la trame⁴ actuelle d'aires protégées ont été mises en place dans les années 1960, et que cette trame s'est développée surtout à partir de 1975. Dans un contexte où étaient en jeu des intérêts commerciaux, des questions politiques de « sécurité nationale », une croissance élevée de la population et la dégradation du couvert forestier et des écosystèmes, la prise de conscience environnementale au Vietnam s'est tout de même produite en même temps qu'ailleurs en Asie du Sud-Est, comme en Thaïlande (Pham Thi Tuong Vi et Rambo, 2003; Vanhooren et Déry, 2006). De plus, par la suite, dans la foulée du rapport Bruntland déposé en 1987, et surtout du premier sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, alors que le Vietnam normalisait ses relations internationales, davantage de fonds ont été rendus disponibles pour les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine⁵. Certes, c'est peut-être surtout la chute de l'Union Soviétique et la fin de son substantiel appui financier qui a projeté le Vietnam dans le camp des demandeurs ; celui-ci a alors dû se soumettre aux standards imposés par les organisations internationales, de quelque type qu'elles soient, afin d'avoir accès à du financement : Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), Union mondiale pour la nature (UICN), Fonds Mondial pour la Nature (WWF) - l'ancien bras financier de l'UICN -, etc.

Pamela McElwee (au Vietnam), pour n'en nommer que deux (voir bibliographie).

⁴ Il serait peut-être prématuré de parler d'un réseau, à tout le moins pour cette époque de mise en place. Si réseau il y a réellement, une étude spécifique serait nécessaire pour en cerner l'évolution.

⁵ Même si, au total, les fonds destinés à la conservation ont diminué (Chapin, 2004).

La trame des aires protégées au Vietnam se décline en trois catégories : les forêts « à usage spécial », catégorie qui regroupe les parcs nationaux, les réserves culturelles, historiques ou environnementales (CHER, selon l'acronyme anglais); les aires protégées marines; et les réserves mondiales de la biosphère. Selon le projet PARC, en 2006, ce « réseau » comptait 128 aires protégées terrestres, auxquelles on pouvait ajouter les 15 aires marines (PARC Project, 2006: 3).

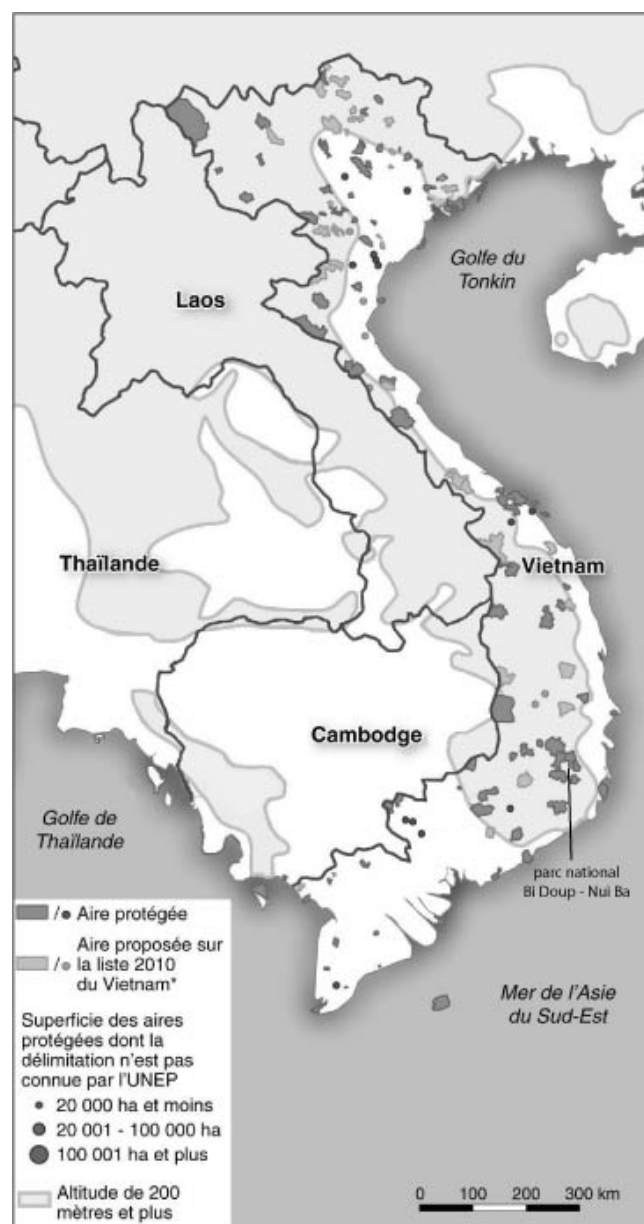


Figure 1. Les aires protégées au Vietnam en 2005. Sources: United Nations Environment Program, World Conservation Monitoring Center (site Internet); Bird Life Indochina et FIPI (2001); ICEM (2003). Extrait d'une figure réalisée par Vanhooren (2006).

La répartition spatiale de ces aires protégées vietnamiennes suit un patron similaire à celui que l'on retrouve dans les autres pays d'Asie du Sud-Est continentale (Vanhooren et Déry, 2006; Vanhooren, 2006) : elles se situent majoritairement dans des régions plus éloignées des grands centres urbains, dans les régions difficiles d'accès (plateaux centraux, régions montagneuses, etc.) ou sur le pourtour des frontières nationales (figure 1). De plus, ces régions sont généralement celles où habitent des groupes ethniques minoritaires aux conditions socio-économiques précaires (Galt *et al.*, 2000; Vanhooren et Déry, 2006). En 2002, au Vietnam, ces groupes ne comptaient que pour 14 % de la population totale alors qu'ils totalisaient 29 % des personnes pauvres du pays (CIE, 2002). En 2000, on estimait par ailleurs que 250 000 personnes appartenant à des groupes ethniques minoritaires vivaient dans les aires protégées, ce qui correspondait à une densité moyenne de 13 habitants par kilomètre carré pour l'ensemble de ces territoires (Galt *et al.*, 2000, p. 102).

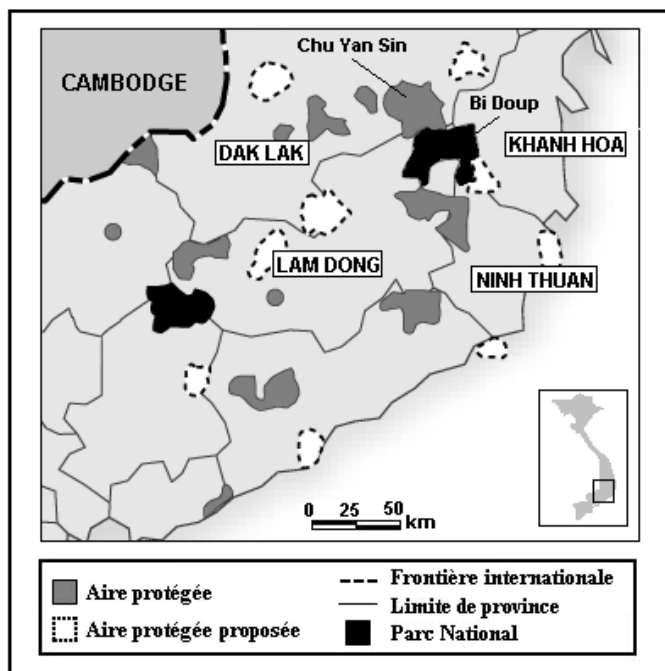


Figure 2. Localisation du parc national de Bi Đoup dans la province de Lâm Đồng. Source : MARD *et al.* (2003); adaptation : Martin Tremblay (2007).

Parc national de Bi Đoup-Núi Bà

Le parc national de Bi Đoup-Núi Bà est situé dans la province de Lâm Đồng, plus précisément dans le district de Lạc Dương (figures 2 et 3). Le parc a une superficie de 64 800 hectares, ce qui le classe comme le cinquième plus grand parc du Vietnam. Il est bordé au nord par l'aire protégée de Chur Yang Sin, située elle-même dans la province de Đắk Lắk, à l'est par les limites séparant les provinces de Lâm Đồng et de Khánh Hoà et Ninh Thuận. À l'ouest et au sud les forêts de protection des bassins

versants de la rivière Srepok et Đa Nhim établissent les délimitations.

C'est en 1986 qu'on peut retracer la mise en protection du territoire actuel du parc national de Bi Đoup-Núi Bà⁶. Cette décision a mené à la création de deux réserves naturelles distinctes: la réserve de Núi Bà (6 000 hectares) et celle de Thuong Đa Nhim (7 000 hectares) (Bird Life Indochina, 2004). Avant 1993, la réserve était sous l'administration de trois institutions différentes: la Forêt de protection des sources du réservoir hydroélectrique Đa Nhim (*Rừng phòng hộ đầu nguồn nhà máy thủy điện Đa Nhim*), l'entreprise forestière de Lạc

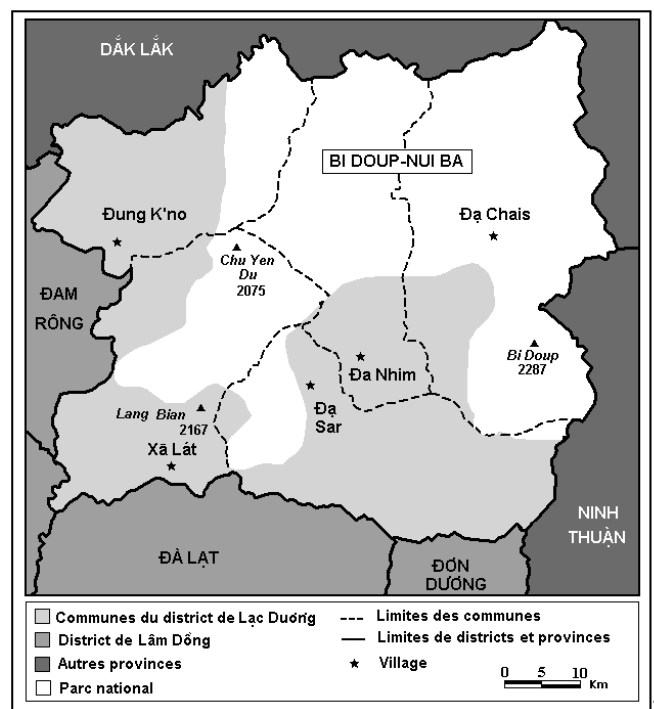


Figure 3. Le parc national Bi Đoup-Núi Bà et les communes du district de Lạc Dương, 2006. Sources : Sở tài nguyên môi trường [service des ressources et de l'environnement] (2006) et Bird Life Indochina et FIPI (2001).

Dương et la forêt à usage spécial de Lang Bian. Cependant, en 1993, l'administration a été transférée au bureau d'administration de la forêt à usage spécial du comité populaire provincial de Lâm Đồng (*Bản quản lý rừng đặc dụng UBND Lâm Đồng*) (Bird Life Indochina et FIPI, 2001). Les deux réserves furent par la suite fusionnées en 2002 afin de former la réserve naturelle de Bi Đoup-Núi Bà⁷. En 2004, la réserve naturelle obtient le statut de

⁶ Décision 194/CT.

⁷ Décisions 3200/QĐ-UB et 183/2002/QĐ-UB du comité populaire de la province de Lâm Đồng

parc national⁸. Comme la majorité des parcs nationaux vietnamiens, à l'exception de sept parcs qui sont sous l'administration directe du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (l'acronyme anglais, plus connu, est MARD) au niveau national, le parc national de Bi Đoup-Núi Bà est sous administration provinciale par le biais du comité populaire de la province de Lâm Đồng (*Ủy ban nhân dân tỉnh*). Il existe aussi des unités de gestion de la protection forestière (*Trạm quản lý bảo vệ rừng*) administrées au niveau provincial par le bureau du Service d'agriculture et de développement rural (*Sở nông nghiệp và phát triển nông thôn*)⁹.

Le milieu physique

Le parc a été délimité sur un plateau montagneux situé au nord-est de l'extension du plateau de Lam Vien. La majeure partie du parc se situe à une altitude qui s'élève au-dessus de 1400 mètres, mais on y retrouve quelques endroits culminant à plus de 2 000 mètres dont, notamment, le mont Bi Đoup (2 287 mètres) et le mont Lang Bian (2 267 mètres) tout juste à l'extérieur du parc, mais à la limite sud-ouest. On retrouve trois zones de captation des eaux à l'intérieur du parc et celui-ci est caractérisé par deux principaux types de forêts: en 2001, une forêt de conifères couvrait 29 % du territoire (21 019 hectares) et une forêt sempervirente couvrait 51 % du territoire (36 069 hectares) (Bird Life Indochina et FIPI, 2001). Le reste de la zone consistait en terres en friches. La faune et la flore du parc national de Bi Đoup sont très diversifiées et possèdent un taux d'endémisme élevé.

Démographie et activités anthropiques

Selon un rapport fourni en 2006 par le directeur du parc national de Bi Đoup-Núi Bà, on estime qu'environ 3 100 ménages vivent et cultivent la terre sur le territoire du parc et que 95 % de cette population est composée de groupes ethniques minoritaires dans l'ensemble national, en majorité des K'Ho¹⁰. Dans la zone tampon du parc, la présence de Chu Ru, Ede et Ba Na est aussi avérée (Bird Life Indochina, 2004), ce qui est confirmé par nos compilations réalisées précédemment à partir d'annuaires statistiques locaux (Déry, 2004, p. 119). Les cinq communes du district de Lạc Dương sont situées soit à l'intérieur ou sur le pourtour du parc. Deux d'entre elles, Đa Chais et Đa Nhím sont situées en majeure partie à l'intérieur du parc (Figure 3). La majorité des résultats évoqués ici provient d'enquêtes réalisées

dans ces communes en 2006 (Déry et Tremblay), 2007 (Déry) et 2008 (Déry).

Certes, au total, la densité démographique reste faible (10,5 habitants au kilomètre carré pour l'ensemble du territoire du district, mais la sédentarisation a changé considérablement la relation au territoire cultivé (tableau 1)¹¹. Aussi, au cours des dernières années, la population de la zone tampon n'a cessé d'augmenter en raison de l'accroissement naturel et en raison de migrations spontanées de familles qui veulent saisir une opportunité d'améliorer leur statut socio-économique¹² (Bird Life Indochina, 2004: 3). Si l'on tient compte, premièrement, du style de vie local, à savoir une vie qui dépend de l'extraction des ressources de la terre (agriculture et forêt), deuxièmement, du fait que les terres arables du district de Lạc Dương sont faiblement productives¹³ en comparaison avec le reste de la province, et troisièmement, qu'il n'y a pas vraiment d'options concurrentes valables, cet accroissement de population ne pourra que se traduire par une pression toujours plus forte sur les forêts environnantes, leur biodiversité faunique et floristique, en particulier celles du parc national.

Parmi les produits qui constituent des ressources pour les populations locales, on trouve des produits forestiers non ligneux comme la résine des pins, les orchidées, la fougère des arbres (*tree ferns*), les plantes médicinales, les châtaignes, le miel, le charbon de bois, etc. Ces ressources continuent d'être exploitées illégalement par certains habitants pour deux raisons: 1) certaines de ces ressources constituent un moyen de subsistance, notamment dans les périodes de soudure (Bird Life Indochina, 2004: 3); 2) les produits restent en demande et sont monnayables sur les marchés locaux (marché de Đà Lạt en particulier).

⁸ Décision 1240 du premier ministre (niveau national).

⁹ Entretien le 19 mai 2006 avec M. Tôn Thất Minh, responsable de la planification et de la coopération internationale du parc national de Bi Đoup-Núi Bà.

¹⁰ Entretien du 19 mai 2006 avec Mr Lê Văn Hương, directeur du parc national de Bi Đoup-Núi Bà. Au Vietnam on trouve 54 groupes ethniques et les Việt (ou Kinh) forment la majorité avec 86 % selon les chiffres du recensement de 1999 (De Koninck, 2005, p. 309).

¹¹ Il n'est pas possible pour l'instant d'évaluer avec précision l'évolution des terres agricoles, compte tenu que la majorité d'entre elles étaient des brûlis probablement jusqu'aux années 1990.

¹² Dans ce rapport préparé par Bird Life Indochina, il n'est pas mentionné d'où proviennent les migrants. Selon nos enquêtes, la grande majorité de ces migrants seraient des Kinh.

¹³ Zone montagneuse par excellence, on y trouve très peu de limons alluviaux (propices entre autres à la riziculture) ou même de terres basaltiques (propices à certains égards aux caféiers, théiers et autres plantations du même type) (Déry, 2004, planche 1). Cela n'a pourtant pas empêché le développement des plantations caféières ces dernières années.

Tableau 1. Lạc Dương, communes avoisinantes du parc national de Bi Đoup-Núi Bà, superficie et densité de population, 2004.

Commune	Territoire			Population - densité	
	Total (hectares)	Agricole (hectares)	Non-agricole (hectares)	Population (habitants)	Densité totale (hab./km ²)
Đưng K'Nớ	19 390	692	18 698	1 451	7,5
Đa Nhím	23 993	613	23 380	2 946	12,3
Đạ Chais	34 117	726	33 391	1 105	3,2
Xã Lát	20 054	1 550	18 209	3 844	19,1
Đạ Sar	24 820	1 628	23 192	3 459	13,9
Total	122 374	5 209	116 870	12 805	10,5

Source: Vườn quốc gia Bi Đoup Núi Bà (2006).

Nos enquêtes ont permis d'identifier deux types de comportements concernant les ressources qui proviennent de la chasse et de la trappe d'animaux sauvages (sangliers, cerfs et primates variés). D'un côté, ces activités constituent des pratiques traditionnelles pour les populations locales qui continuent de chasser pour subvenir à leur besoin; dans ce cas, elle est une activité d'appoint. Les personnes interviewées hésitent rarement à mentionner qu'ils pratiquent cette activité. Toutefois, d'un autre côté, des habitants de Đạ Chais et de Xã Lát ont affirmé que d'autres habitants provenant du district voisin de Lâm Hà, situé à plus de 20 kilomètres, s'adonnent à la chasse et à la trappe pour des fins commerciales à l'intérieur du parc¹⁴. Cette information n'a pu être vérifiée par ailleurs.

Enfin, le bois destiné à la construction est aussi une ressource utilisée. Lors des entrevues menées dans les différentes communes, plusieurs personnes interrogées ont mentionné s'être procuré dans la forêt le bois nécessaire à la construction de leurs maisons, certaines de manières légales avec l'accord du gouvernement, d'autres illégalement. D'autres encore ont tout simplement préféré ne pas aborder le sujet, alors qu'il s'avérerait évident qu'ils s'adonnaient à la coupe de bois pour usage personnel ou pour revendre, comme en témoignaient les planches ou les troncs coupés et rangés à l'arrière de leurs maisons¹⁵. Certes, ces activités demeurent pratiquées, même celles illégales et pour ce que nous avons pu voir, à une petite échelle. Il n'était pas possible de présumer de l'usage éventuel des planches uniquement par l'observation. Toutefois, la sensibilité du sujet laisse croire qu'au moins une partie était vendue. Le peu d'organisation (quelques planches accotées sur les maisons) et les outils rudimentaires employés (godendart) témoignent aussi du

caractère restreint des opérations. Bref, ces activités, bien qu'essentielles pour certains habitants puisqu'elles permettent d'aller chercher un revenu supplémentaire ou permettent à d'autres de se nourrir ou de se loger, constituent selon les autorités des pressions pouvant avoir des impacts négatifs sur la biodiversité du parc si cela n'est pas contrôlé.

Les aires protégées : la transformation d'un milieu de vie

Jusqu'aux années 1990, le district montagneux de Lạc Dương avait été pour l'essentiel épargné par les mouvements de colonisation agricole qui ont quadrillé le territoire de la province de Lâm Đồng dès 1955, avec l'arrivée de migrants-réfugiés du nord du pays (Déry, 2000 et 2004). Trois indices en témoignent : pendant la période qui s'étend de 1975 à 1995, aucune Nouvelle zone économique n'y a été délimitée, ni aucune entreprise agricole d'état n'y a été installée, alors qu'ils y en a eu dans tous les autres districts (Déry, 2004, p. 105)¹⁶. Entre 1990 et 1995, selon les chiffres disponibles, seulement 1,8% des migrants spontanés qui ont afflué des différentes régions du pays pour s'installer dans la province ont choisi le district de Lạc Dương pour s'y installer¹⁷ (Tran et Déry, 1999, p. 218). Après 1995, mais surtout après 2000, dans cette région, les fronts pionniers sont consolidés, les infrastructures (routes, électricité, communications) se ramifient, les territoires comme Lạc Dương,

¹⁶ Du moins, selon la documentation disponible lors de nos travaux antérieurs.

¹⁷ Cette donnée ne comprend pas la ville de Dalat. Le pourcentage en serait fortement réduit, mais introduirait un biais dans l'analyse. Car Dalat attire des migrants aussi en raison de son caractère urbain. Ailleurs dans la province, c'est surtout une migration de colonisation agricole.

¹⁴ Enquêtes de terrain, mai et juin 2006 (Déry et Tremblay).

¹⁵ Enquêtes de terrain, mai et juin 2006 (Déry et Tremblay).

auparavant plus difficiles d'accès, se « rapprochent » et attirent des migrants.

C'est dans ce contexte que le parc national Bi Đoup-Núi Bà est créé et développé. Sa mise en place contribue cependant à modifier les modes de vie des populations de la région. Toute la géographie de ces groupes s'en trouve modifier : subsistance, repères, traditions, ressources, tout est modifié, et même bouleversé dans la plupart des cas.

Nous procédons ici en trois temps. Dans un premier temps, à l'aide des observations et enquêtes de terrain réalisées entre mai et juillet 2006 par les deux auteurs et de la documentation disponible, nous présentons les grandes lignes des principaux changements socio-économiques qui se sont produits dans cette région depuis la mise en place du parc : sédentarisation et modification de l'accès au foncier, transformation des moyens de subsistance, ainsi que l'augmentation et l'intensification des liens avec l'extérieur (de la région). À cette étape-ci et en raison des outils utilisés, nous n'allons pas pour autant jusqu'à en faire une corrélation formelle. Là aussi, une vérification plus avancée pourrait être faite éventuellement. Pour l'instant, il ne s'agit que d'identifier les processus en cours, en particulier ceux qui ont démarré après la mise en place du parc, même si leurs fondements ont des racines plus profondes (plus anciennes).

Dans un deuxième temps, ces transformations sont décomposées pour tâcher de comprendre dans quel système et à quel niveau géographique elles se produisent. En particulier, il s'agit d'identifier les causalités *entre les niveaux* et qui peuvent servir à expliquer les transformations. Cette grille d'analyse multiniveaux a déjà été proposée auparavant et son potentiel a été reconnu (Déry, 2006). Enfin, dans un troisième temps, en ne gardant que les niveaux qui apparaissent les plus significatifs, une grille qualitative est utilisée pour « mesurer » l'évolution de la marginalité des groupes qui s'intègrent dans ces différents systèmes. L'objectif est principalement de déterminer si la marginalité a augmenté, donc de voir s'il y a eu marginalisation.

La sédentarisation et l'accès au foncier

La relation au territoire des populations habitant la région qui est aujourd'hui le district de Lạc Dương, dans la province de Lâm Đồng, a commencé à être transformée plus significativement lorsque les Français établissent la ville de Đà Lạt en 1899 pour en faire une station d'altitude¹⁸. Les colonisateurs y tracent ensuite des routes, favorisent le développement de plantations dans la région et font venir des Vietnamiens des plaines, phénomène nouveau à l'époque. Lorsque le gouvernement du Sud-Vietnam prend la charge administrative du pays en 1954, l'intégration se poursuit et s'approfondit : il n'est plus possible pour personne de vivre sans se préoccuper de ce qui se passe au-delà des

montagnes. Gerald C. Hickey a surnommé les peuples des Plateaux centraux « *A people in between* » en raison de la guerre qui les frappe, sans qu'ils y soient pour quelque chose (Hickey, 1982). C'est d'autant plus vrai que la guerre force un grand nombre de déplacements, surtout du fait des regroupements de population dans des hameaux stratégiques (au nombre de huit) ou tout simplement parce que les villages ont été brûlés (une dizaine au Lạc Dương selon la carte topographique de 1965). L'arrivée au pouvoir du gouvernement communiste en 1975, à la fin de la Deuxième guerre d'Indochine, trouve ainsi des populations fragilisées territorialement.

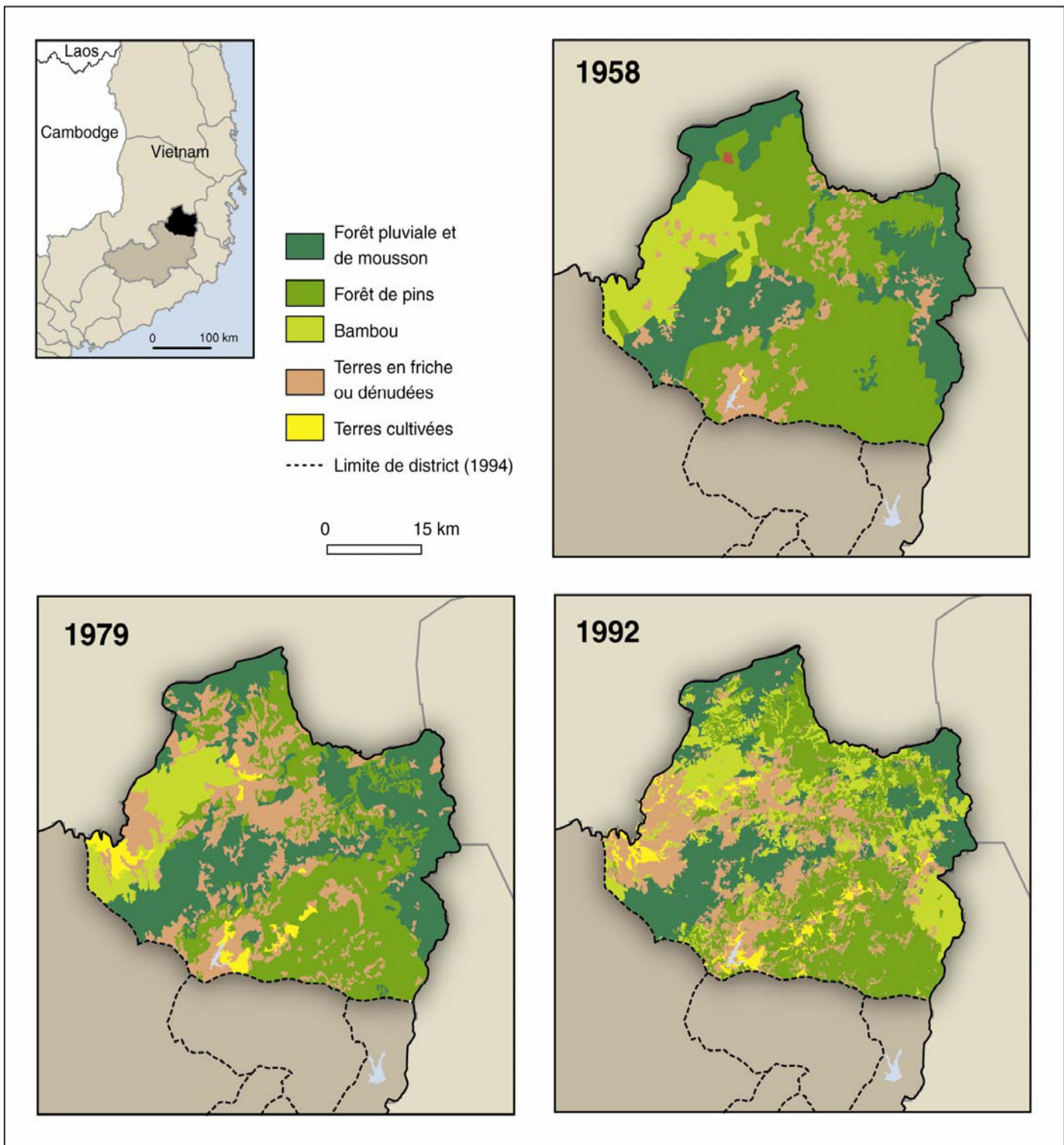
Dans le district de Lạc Dương, dès 1975, des programmes de sédentarisation sont mis en place dans les communes de Đà Sar et Đà Chais, suivies par Đà Nhim vers 1980¹⁹. Toutefois, ces programmes n'ont eu qu'un succès relatif si l'on se fie aux cartes d'utilisation du sol de 1979 et de 1992 publiées par De Koninck (1997), dont n'a été conservée ici que la portion du district de Lạc Dương (figure 4)²⁰. En 1992, à peine 4% du territoire du district étaient considérés agricoles. L'observation des cartes amenait deux conclusions : d'une part, ce « 4% » témoignait de la sédentarisation d'une partie des parcelles cultivées le long des routes; d'autre part, le fait qu'aucun territoire agricole ne figure sur la carte en dehors de ces portions le long des routes signifie que les superficies d'agriculture itinérante restaient non considérées, même si des villages et des habitations existaient toujours en dehors de ces axes principaux. D'ailleurs, sur la première carte de 1956, on n'y trouve qu'un seul kilomètre carré de terres agricoles (figure 4), alors que le district est parsemé de villages (Déry, 2004, p. 89).

La création des réserves naturelles en 1986, puis les changements administratifs en 1993 et 2002, qui ont vu la création et la consolidation du parc, ont été des étapes au cours desquelles un nouveau système de tenure a été imposé. Un premier impact de cette consolidation a été une sédentarisation plus rigoureuse des populations. Certes, le cadastre est apparu dans la région dès l'époque coloniale. Toutefois, une partie de la gestion quotidienne de la terre est restée aux mains des populations locales, même après 1975, alors que la terre devient propriété du gouvernement national, comme en témoigne l'utilisation de l'agriculture itinérante sur brûlis encore très récemment. Dans les années 1990, les habitations ont toutes été fixées le long de la route et les populations ont été amenées à se tourner vers des cultures sédentaires. Récemment, la construction de nouvelles maisons a même été appuyée financièrement par le gouvernement (Figure 5).

¹⁹ Selon les entretiens avec les autorités locales en 2006, informations généralement confirmées par les entrevues auprès de la population.

²⁰ Ces cartes ont été reprises et expliquées avec plus de détails par Steve Déry dans une thèse déposée en 1999 au département de géographie de l'Université Laval. Une version remaniée est parue en 2004 (Déry, 2004).

¹⁸ Une description détaillée de ces étapes se trouve dans Déry (2004).



Réalisation : Le défi forestier au Vietnam, 1996; adaptation, Déry et Tremblay, 2009.

Source : De Koninck (1997, pp. 61-63).

Figure 4. Lạc Dương. Utilisation des sols, 1958, 1979 et 1992



Figure 5. Des habitations subventionnées par le gouvernement (district de Lạc Dương). Cliché : Steve Déry, 3 juin 2008

Concrètement, sur le plan foncier, c'est la gestion des brûlis qui dictait l'organisation et le partage des terres, chaque famille défrichant environ 0,5 à 1 hectare par année pour subvenir à ses besoins²¹. Précisons toutefois que, pour chaque hectare défriché, plusieurs autres étaient laissés en jachère forestière où la végétation repoussait rapidement. Avec la sédentarisation, surtout celle qui se produit après la mise en place du parc, les superficies disponibles pour la subsistance des populations locales (surtout des Koho Cil, on peut le rappeler) sont fortement réduites. À Đà Sar par exemple, la moyenne de superficie occupée pour les 15 personnes interviewées est d'un peu plus de 1000 mètres carrés, ce qui est très peu. La majorité de ces terres sont plantées en caféiers et plaqueminiers (depuis 1995-1996), souvent intercalés, terres complétées par quelques parcelles de maïs. Les plus « grands propriétaires » n'ont à leur disposition que 2000 mètres carrés (parmi ceux interviewés)²². Nous reviendrons sur cette question de propriété tout juste ci-après. Dans l'autre commune où des enquêtes ont été réalisées, à Đà Nhím, commune un peu plus éloignée de Đà Lạt, la moyenne est plus faible, environ 900 mètres carrés par foyer. Toutefois, parmi les 18 personnes interviewées, quatre étaient commerçants (tous des Kinh) et ne

²¹ Pendant nos enquêtes, le temps nous a manqué pour approfondir cette question sur le plan historique, d'autant plus que le nombre de personnes qui ont pratiqué le brûlis avant 1975 se réduit à chaque année. Une grande partie des familles interviewées n'avaient pas de souvenirs précis de la situation d'avant les années 1980. Cela se comprend aussi étant donné la sensibilité des questions touchant la guerre du Vietnam. On peut toutefois se référer aux descriptions faites par Condominas (1957) et Boulbet (1964), et qui concernent des domaines similaires ailleurs sur les Plateaux centraux.

²² Cette proportion se reflète assez bien dans nos entrevues. Sept parmi les quinze foyers interviewés disposent de terres qui s'étendent entre 300 et 800 mètres carrés (terrain réalisé en mai et juin 2006).

pratiquaient pas l'agriculture (contre une seule personne à Đà Sar). Ici aussi, la superficie maximum occupée atteint 2000 mètres carrés. Ceux qui sont considérés pauvres (revenu d'environ 110\$ÉU par personne par an) disposent d'environ 500 mètres carrés : cela représentait 243 foyers sur les 493 foyers (49%) que comptait la commune en 2006²³.

Ce qui ressort de ces quelques chiffres, ce n'est pas tellement la différence entre les deux villages, qui somme toute, avec ces données fragmentaires, n'apparaît pas tellement significative. Ce qui l'est plus, c'est l'é étroitesse des superficies agricoles, avec un maximum de 2000 mètres carrés (6 foyers sur les 33 interviewés dans les deux villages). Dans des enquêtes réalisées en 1996 et 1997 dans le district de Lâm Hà, à quelque 100 kilomètres à vol d'oiseau, une différence significative avait été observée : les premiers migrants Kinh possédaient davantage de terres (souvent jusqu'à 10 000 mètres carrés), suivaient les migrants spontanés arrivés plus tardivement, ainsi que les privilégiés parmi les représentants des minorités ethniques, alors que la majorité des minorités ethniques, surtout Koho dans ce cas, vivaient sur des terres du même ordre de grandeur que celles observées ici.

Une nuance importante doit être rappelée ici. Officiellement, toutes les terres appartiennent à l'État, qui peut en disposer à sa guise; pour tout le sud du Vietnam, c'est la situation depuis 1975. Toutefois, à partir de la fin des années 1970, graduellement, des assouplissements ont été apportés à cette gestion, jusqu'en 1993, alors qu'une nouvelle loi foncière a été votée. Depuis, les individus, les groupes ou les entreprises peuvent se voir octroyer par l'État un « droit » d'usage de la terre, droit qui peut être divisé, légué, ou même vendu. Pour les terres qui portent des cultures annuelles (riz, légumes, etc.), la durée de cette allocation est de 20 ans alors que pour les cultures pérennes (café, thé, etc.) ou les allocations forestières, la durée du « contrat » est de 50 ans, comme le stipule la loi foncière. Lorsque cadastrées, les terres sont enregistrées par le biais des *giấy chứng nhận sử dụng đất*, les fameux certificats rouges, du fait de leur rouge éclatant (comme le drapeau vietnamien). Lors d'un entretien avec M. Võ Thuần au Service des ressources et de l'environnement de la province en mai 2006 (*Sở tài nguyên môi trường*), il nous expliquait que 80% des terres octroyées de la province étaient alors cadastrées. Les 20% restant, sans certificat d'enregistrement, se trouvaient principalement dans les zones rurales éloignées des centres, surtout des régions montagneuses où vivent les groupes ethniques minoritaires : dans les districts de Cát Tiên, Bảo Lâm, Lâm Hà et Lạc Dương. En fait, selon lui, « ces gens ne veulent pas du certificat car pour eux cela ne signifie rien, ils n'en comprennent pas l'utilité »²⁴.

²³ Entretien avec le chef de la commune, 31 mai 2006. Ici aussi, nos entrevues concordent avec la réalité. Dix parmi les 18 interviewés occupent entre 0 et 600 mètres carrés de terrain (dont 4 sont des commerçants, certes).

²⁴ Cette question n'a pas été posée lors des entrevues auprès de la population.

Au total, un premier résultat est que les superficies potentiellement destinées aux cultures ont été considérablement réduites. Le district de Lạc Dương a une superficie de 126 349 hectares et le territoire mis sous protection par le parc national Bi Đoup-Núi Bà s'étend sur 64 800 hectares ce qui représente 51% du territoire. Une deuxième conséquence est que la mise en protection du territoire a aussi contribué à réduire les sources d'approvisionnement en ressources forestières qu'elles soient ligneuses ou non. Dans les deux cas toutefois, une donnée est manquante pour réellement évaluer les pertes territoriales : quels sont les territoires qui ont été effectivement occupés et exploités, et sur quelles durées l'ont-ils été, disons au cours des 200 dernières années? La localisation des villages en 1965 (voir Déry, 2004, p. 89) et la localisation des friches que l'on peut assimiler aux brûlis en 1958 (figure 4) incite à penser que la majorité du territoire était occupé. Mais l'incertitude sur l'étendue réelle ne permet pas d'évaluer précisément les territoires effectivement perdus dans cette transition. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'aucun Kinh n'était dans la région avant l'arrivée des Français et qu'ils sont restés en nombre très limité à Lạc Dương jusqu'au tournant des années 2000.

Certains auteurs vietnamiens parlent de droits ancestraux des minorités ethniques, droits qui varient d'un groupe à l'autre, selon les coutumes, les pratiques et les traditions qui ont façonné leurs propres cultures; ces droits se baseraient sur le fait que leurs ancêtres ont occupé et utilisé des terres durant de longues années (Đặng Nghiêm Vãn *et al.*, 2000)²⁵. Le fait de s'approvisionner en ressource dans la forêt par la chasse, le piégeage ou la collecte de produits non forestiers afin de subvenir à leur besoin ferait partie de ces droits. En plus de la perte de terres cultivables, plusieurs habitants ont perdu l'accès (« leurs droits ancestraux »?) à leurs terres qui ont été englobées dans le territoire maintenant protégé. Par exemple, dans la province de Đắk Lắk, plus au nord, Chiengthong mentionne que « les Ede, les Jarai et les Lao étaient tous des habitants du territoire devenu aujourd'hui le parc national Yok Don. Les gens de ces groupes ont tous perdu leur droit coutumier d'exploitation et furent relocalisés lorsque le parc fut établi »²⁶ (traduction libre, Chiengthong, 2001: 12). Cette question de « droits ancestraux » ou « coutumiers » reste à éclaircir car en droit vietnamien, il est loin d'être certain que ce genre de droit est reconnu légalement²⁷. On devrait davantage

parler de d'utilisation ou d'activités traditionnelles, tout en reconnaissant que certaines pratiques fort anciennes et géographiquement localisées *pourraient* se traduire par des droits légaux.

La transformation légale de l'accès au foncier s'est traduite par un changement forcé des pratiques. Accéder sans problème à la forêt signifiait, accéder aussi à ces ressources potentielles. L'implantation d'une aire protégée a réduit ou même éliminé l'approvisionnement sur la portion de territoire nouvellement délimitée par le parc (bois, plantes, fleurs, animaux, etc.). Les pratiques comme l'exploitation du charbon de bois en brûlant les arbres ou la collecte de la résine de pins pour faire de la colle sont devenues illégales par ce changement. D'autres activités, qui sont aussi toujours pratiquées, sont maintenant illégales, alors qu'il n'y avait aucune contrainte avant l'installation du parc : des personnes collectent des fleurs (orchidées) dans la forêt pour ensuite écouler leurs marchandises au marché (*chợ*) à Đà Lạt; le bois de la forêt est aussi utilisé pour construire les maisons ou le vendre; le petit bois est collecté et vendu comme bois de chauffage; et la chasse fait aussi partie des activités afin de se nourrir ou de revendre les prises²⁸. Toutes ces activités sont réalisées à petite échelle. Bref, si l'on résume, auparavant, l'accès au territoire et aux ressources qu'on y trouvait était parfaitement légal en raison d'un foncier organisé *localement* et non contraignant aux niveaux administratifs (et géographiques) supérieurs. Avec le temps, et surtout avec l'accélération récente des transformations au cours des années 1990, cet accès a été redéfini à partir des niveaux géographiques supérieurs : international, régional (Indochine) ou national, selon les époques. Comme pour le parc national Cát Tiên, il s'est produit un inversement d'accès au territoire : les systèmes locaux sont fermés, ou doivent s'effectuer dans la clandestinité, alors que l'accès par les systèmes nationaux ou internationaux (tourisme, recherche universitaire) sont ouverts (voir le schéma dans Déry, 2008b). Dans ce contexte, les habitants doivent impérativement se tourner vers d'autres activités économiques pour subvenir à leurs besoins.

Utilisation des ressources et changement des moyens de subsistance

Le district de Lạc Dương est le dernier endroit de la province de Lâm Đồng où l'agriculture itinérante sur brûlis subsistait significativement dans les années 1990 : De Koninck (1997) et

²⁵ Voir cet ouvrage pour la liste complète des différents groupes ethniques aux Vietnam ainsi que leurs traditions, cultures et pratiques traditionnelles associées.

²⁶ La phrase originale se lit comme suit : « The Ede, Jarai, M'Nong and Lao were each original inhabitants of what is now the Yok Don National Park. People from each group lost their customary rights and were relocated when the park was declared » Chiengthong (2001:12).

²⁷ Cette question pourrait être débattue davantage. Pour l'instant et ici, nous ne faisons référence qu'aux auteurs qui ont évoqué cette question. Pour référence, dans la province de Québec, les

droits ancestraux ont été définis en fonction d'un jugement de la Cour Suprême du Canada. « Les tribunaux ont jugé qu'une nation autochtone, qui était présente sur un territoire à l'arrivée des Européens et qui a continué de le fréquenter depuis, a des droits distincts sur ce territoire, appelés « droits ancestraux ». Un droit ancestral est un droit issu d'une coutume, d'une pratique ou d'une tradition qui caractérise la culture d'un groupe autochtone. » (Gouvernement du Québec)

²⁸ Enquêtes de terrain, mai et juin 2006 (Déry et Tremblay).

Déry (2004) l'ont bien montré. Prises dans leur ensemble, à partir des années 1990, les superficies qui étaient consacrées à cette pratique ont été réduites rapidement. Tous les entretiens dans cette région en 2003²⁹ et entre 2006 et 2008 le confirment. Toutefois, l'évolution grandement différenciée entre les foyers (certains ont débuté la culture caféière en 1991 ou 1992 alors que d'autres n'ont commencé qu'en 2005) laisse croire qu'il ne s'agit pas d'un mouvement complètement coordonné. C'est d'autant plus vrai que quelques-unes, parmi les familles interviewées, ont affirmé continuer à pratiquer l'essartage, ou connaissent des gens qui le pratiquent, comme source alimentaire d'appoint. L'éloignement des parcelles (parfois plus de trois heures de marche) et la moins grande disponibilité de temps (en raison des autres activités), nous amène aussi à penser que cette pratique a été vraiment marginalisée au cours des cinq dernières années³⁰.

Parmi les familles interrogées, la plupart ont perdu une partie de la superficie agricole qu'ils utilisaient, absorbée par le territoire de l'aire protégée. Cela les a forcé à se tourner vers un mode de production agricole plus sédentaire pour subvenir à leurs besoins, modifiant ainsi leurs habitudes de vie. D'autres l'ont montré dans d'autres contextes vietnamiens : plus on protège de territoires, plus on diminue d'autant les surfaces disponibles pour pratiquer la culture sur brûlis, ce qui rend difficile sa pratique, qui nécessite de grandes surfaces « libres » (McElwee, 1999; Thi Thuy Van Dinh, 2006).

Les habitants des communes touchées par la mise en place de l'aire protégée et où nous avons fait des recherches (Đa Sar, Đa Nhím et Đa Chais), minorités ethniques dans l'ensemble vietnamien, il faut le rappeler, se sont tournés vers la culture du café de deux manières concomitantes, mais pas nécessairement concurrentes : d'une part avec l'aide des programmes gouvernementaux incitatifs; d'autre part, tout simplement en suivant l'exemple des Kinh. Cela s'applique également aux migrants kinh à leur arrivée; ce nouvel environnement dans lequel ils se plongent influence leurs choix de subsistance et donc leur agriculture. Frédéric Fortunel l'a montré dans ses enquêtes au Đăk Lăk : les caféiers s'avèrent un choix logique pour quiconque désire s'intégrer, consolider une parcelle agricole et créer des liens afin de se faire accepter par ses nouveaux voisins. Pour de nombreux migrants et planteurs de café, « le fait de

produire du café correspond certes à adopter une culture qui peut rémunérer fort bien le travail investi, mais est aussi d'une certaine manière à s'insérer [sic] dans un univers social étranger et recréer, par les liens unissant les migrants entre eux (...) une forme de sociabilité » (Fortunel, 2000 : 80-81). Cependant, comme l'expliquent Guérin et ses collègues : « Ni les migrants, ni les Viêt [ou Kinh], ni les autochtones ne sont familiers de la production de café lorsqu'ils se lancent dans cette aventure. Ils doivent apprendre au contact de ceux qui les ont précédés et des grossistes qui, installés dans leurs principales agglomérations des hauts plateaux, sont en constante communication avec les acheteurs » (Guérin *et al.* 2003 : 248). De plus, dans certaines régions des Plateaux centraux, le sol n'est pas approprié à la culture permanente, peu importe les investissements de l'État (McElwee, 1999 :36).

Avec l'implantation du parc national Bi Đoup-Núi Bà, divers projets ont aussi été mis sur pied par le gouvernement central (protection de la forêt) et par le bureau de vulgarisation agricole provincial (culture caféière, légumes, élevage de bovins, par le programme 327 de 1993 à 2002) afin de trouver des moyens de compenser pour les moyens de subsistance perdus.

Par ailleurs, la nouvelle loi foncière de 1993 permet à l'État d'octroyer un droit d'usage des terres, y compris pour les forêts. Depuis 1995, la plupart des aires protégées au Vietnam s'accompagnent d'un programme de protection de la forêt. Dans le cas du parc national de Bi Đoup-Núi Bà, ce programme a été instauré au sein des différentes communes (*xã*), comme à Đa Nhím et à Đa Chais, dans le but de protéger les forêts à l'intérieur et autour de l'aire protégée, notamment dans la zone tampon du parc. Ce programme est proposé seulement aux minorités ethniques et ne concerne donc pas les Kinh. Il comprend plusieurs activités allant du reboisement à la patrouille en forêt, activités qui se traduisent en revenus complémentaires³¹. En 2006 et 2007, une personne reçoit entre 40 000 et 50 000 dongs pour la protection de 25 hectares dépendamment du secteur où elle travaille (sources de la rivière de Đa Nhím, forêt de Bi Đoup, secteur de la rivière Srepok, etc.)³². En général, la superficie totale protégée par une personne ne dépasse pas 250 hectares pour un contrat s'étalant sur trois mois durant une année. Au total, le poids de ce salaire dans le revenu familial varie tout de même beaucoup, selon que la famille dispose de caféiers en production ou non : généralement entre 15 et 50% du revenu; nous avons toutefois rencontré une famille pour qui le montant reçu pour la protection forestière comptait pour la totalité de son revenu. En général aussi, plus ce pourcentage est élevé,

²⁹ Enquêtes de terrain réalisées en février-mars 2003 (Déry), dans le cadre du projet *Localized poverty reduction in Vietnam*, projet appuyé financièrement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet était co-dirigé par Peter Boothroyd de l'Université de Colombie-Britannique et Rodolphe DeKoninck de l'Université Laval (aujourd'hui à l'Université de Montréal) et comptait cinq universités vietnamiennes comme partenaires.

³⁰ Il faut rappeler que les enquêtes se déroulent toujours en collaboration avec notre institution d'accueil, dans ce cas-ci l'Université de Dalat, et après avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des institutions de la province.

³¹ Enquêtes de terrain, mai et juin 2006 (Déry et Tremblay).

³² Ces montants varient au Vietnam. Lors de la défense de sa thèse de doctorat le 26 mars 2009 au département de géographie de l'Université de Montréal, Pham Thanh Hai évoquait des allocations qui varient entre 100 000 et 150 000 dongs par hectare et par an.

impliquant une faible diversité de provenance des revenus, plus le niveau de vie de la famille est faible³³.

Le tourisme

À plusieurs endroits en Asie du Sud-Est, l'implantation d'une aire protégée s'accompagne de la mise en place d'infrastructures de tourisme. Pour le gouvernement, cela constitue un investissement économique, car les aires protégées possèdent souvent un fort potentiel touristique; à tout le moins, c'est ce que les dirigeants de ces parcs nous disent, tout comme la documentation qu'ils fournissent au sujet de leurs parcs. Depuis quelques années, on assiste à la naissance d'une nouvelle clientèle préoccupée par l'environnement et visant un tourisme responsable et sensibilisé. Les parcs nationaux représentent une avenue intéressante pour cette clientèle pratiquant l'écotourisme. Bon nombre de touristes internationaux, tout comme les touristes locaux, sont attirés par la visite de sites naturels. Plus de 50 % des visiteurs entrant au Vietnam, en Thaïlande ou en Indonésie visitent une ou des aires protégées durant leur séjour dans ces pays et on estime que l'écotourisme représente 20 % du marché touristique en Asie du Sud Est (Nguyễn Văn Lam *et al.*, 2000).

Dans le cas du parc national de Bi Đoup-Núi Bà, la commune de Lát (figure 3) est celle où les retombées économiques du tourisme se font le plus sentir. Contrairement aux autres communes du district de Lạc Dương, le tourisme y est bien implanté en raison de la présence du mont Lang Bian. Cette montagne se situe à la limite sud-ouest du parc national de Bi Đoup-Núi Bà. Une route y a été aménagée depuis Đà Lạt pour se rendre facilement au sommet, ce qui attire plusieurs touristes dans la région, y compris des Vietnamiens³⁴. Ce développement permet aux habitants de Lát de profiter de l'affluence des touristes pour vendre des produits locaux au sommet du mont Lang Bian : alcool de riz, sacs à main ou broderies; cela constitue

leur principale source de revenus³⁵. Toutefois, la commune ne reçoit rien des profits que procurent le coût d'un billet d'entrée ou la location des jeeps taxis qui permettent d'accéder au sommet. C'est le comité populaire provincial qui amasse cet argent. Nos observations et entrevues sur place ne permettent pas de voir que la population locale profite de retombées monétaires de la manne touristique. Cela aurait été visible au moins dans l'allure générale des habitations, ne serait-ce que dans les peintures extérieures, en comparaison des régions rurales similaires aux alentours. Nous n'avons observé aucune différence réellement significative dans les signes ostentatoires. Une partie des montants reçus retourne au parc pour l'amélioration des infrastructures. Pour le reste, nous n'avons pas d'autre information.

Cet exemple apparaît représentatif de la situation d'une majorité des parcs vietnamiens. En effet, malgré le fait que certains parcs nationaux ouverts aux touristes génèrent des profits substantiels, cet argent est utilisé pour payer les employés ou est investi dans la construction d'infrastructures à l'intérieur du parc. Dans la majorité des cas, les populations locales retirent peu, voire rien du tout des profits générés par le parc. En réalité, les populations locales ne bénéficient que des revenus occasionnés par les services qu'ils offrent aux touristes : petit commerce, moto taxi, passeur, etc. (Vanhooren et Déry, 2006). Du côté du parc Bi Đoup-Núi Bà, son caractère récent et l'absence de routes praticables en toutes saisons jusqu'en 2007 fait que le tourisme n'y est pas encore développé. Par exemple, la commune de Đa Chais qui se trouve englobée entièrement dans le parc de Bi Đoup-Núi Bà ne dispose pour l'instant d'aucune infrastructure touristique permettant de générer des emplois et des revenus dont les habitants pourraient profiter³⁶. Avec la nouvelle route (voir ci-après), les choses risquent cependant de changer rapidement.

Des aires protégées qui marginalisent?

Volontairement ou non, la mise en place de l'aire protégée et l'insertion de la culture du café chez les minorités ethniques des Plateaux centraux a mené à la création d'un environnement qui a intégré ces populations aux systèmes extérieurs de plusieurs manières. Toutefois, cette intégration transforme aussi les relations entre ces populations locales, dont les moyens de subsistance ont changé, et les populations extérieures à la région. Cette intégration se fait d'au moins trois manières concomitantes, pas nécessairement organisées entre elles : par l'agriculture caféière, la mise en place de l'aire protégée, et enfin la construction d'infrastructures.

³³ Enquêtes de terrain, avril et mai 2007 (Déry).

³⁴ Nous n'avons pas pu obtenir de chiffres précis concernant le nombre de touristes au mont Lang Bian, car cela ne figurait pas officiellement dans nos autorisations. Toutefois, certains indices témoignent de cette importance. Nos observations sur place ont été faites en basse saison, et, au bas de la pente, les jeeps à touristes, les seules voitures autorisées à faire la route du sommet se comptaient par dizaines. Les touristes vietnamiens étaient très nombreux. Par ailleurs, plus largement, en 2007, 1,7 millions de visiteurs sont passés par la province de Lâm Đồng, dont 94% de Vietnamiens. Comme Đà Lạt est la destination touristique du Lâm Đồng et que la visite du mont Lang Bian constitue l'une des principales activités à faire au départ de Đà Lạt, il est facile de conclure qu'une bonne partie de ces touristes ont visité le mont Lang Bian. Pour les données récentes concernant le tourisme, l'annuaire statistique provincial est maintenant disponible en ligne :

<http://www.dalat.gov.vn/WEB/books/niengiam2007/index.htm>.

³⁵ Ces observations et entretiens avec les habitants de xã Lát se sont déroulés du 20 au 22 juin 2006.

³⁶ Enquêtes de terrain, mai et juin 2006.

L'agriculture caféière et la vulgarisation agricole

La transformation des moyens de subsistance des populations locales des villages de Đa Sar, Đa Nhím et Đa Chais a contribué à changer leurs relations avec l'extérieur. En adoptant la culture caféière, une culture dont on ne se nourrit pas, les habitants ont été propulsés dans un système de niveau international, auquel ils se connectent via des intermédiaires, à la fois vendeurs et acheteurs, ou par les représentants du gouvernement, fournisseurs et récolteurs d'informations. Parmi les 15 entrevues réalisées à Đa Sar en 2006, 14 foyers avaient planté des caféiers, l'autre ayant un commerce. Les superficies restent réduites, seulement trois ayant des superficies caféières couvrant plus de 1000 mètres carrés (maximum 1700)³⁷. Du côté de la commune de Đa Nhím, les caféiers ont été plantés plus récemment, en 1995 et 1996 chez les minorités ethniques³⁸ avec des premières récoltes vers 2000³⁹. Parmi les personnes interviewées à Đa Chais, toutes à l'exception d'un foyer, ont commencé la caféiculture après 2000; et les superficies demeurent fort réduites : entre 100 et 500 mètres carrés, sauf pour deux foyers qui disposent de 1000 mètres carrés, ce qui reste tout de même limité. Très souvent, durant les trois premières années, du maïs était cultivé en intercalaire avec les caféiers. Lorsque les plants commencent à porter des fruits, le maïs est souvent réduit à sa plus simple expression. À Đa Nhím et Đa Sar, il reste cultivé sur de très petites superficies, couvrant entre 100 et 500 mètres carrés (20 foyers sur les 33 interviewés).

Le parc national et l'administration gouvernementale

L'implantation du parc national a aussi changé la manière dont les populations locales sont intégrées sur le plan administratif. Un autre système administratif se superpose à la hiérarchie des unités administratives du pays (commune, district, province, pays), celui de l'aire protégée. Ce nouveau système permet à l'administration provinciale d'assurer une gestion encore plus serrée du territoire; et on peut émettre l'hypothèse que cela permet un meilleur contrôle pour deux raisons : d'une part, il y a plus de stations forestières et plus de garde-forestiers qui patrouillent les forêts, probablement une trentaine en 2006, pour les quelque 65 000 hectares du parc; d'autre part, la population locale elle-même - uniquement les minorités ethniques, il faut le

rappeler - est impliquée dans la surveillance du territoire par le programme d'allocation forestière (sur cette question voir Sikor et Tan, 2006). Ce quadrillage rend plus difficile les prélèvements ponctuels par la population locale et créer par le fait même davantage de liens avec l'extérieur, en particulier avec les autorités des différents niveaux administratifs.

Les projets d'infrastructures

Enfin, les liens avec l'extérieur demeureraient de faible intensité si des infrastructures de communication ne permettaient de les raffermir. Au moment de nos premières enquêtes de terrain (mai-juin 2006), une route reliant Đà Lạt à Nhà Trang était en construction et devait être praticable en janvier 2007⁴⁰ (Figure 6). Finalement inaugurée en grandes pompes le 27 avril 2007, peu avant l'anniversaire de la « libération » de Saïgon, elle permet aujourd'hui de raccourcir grandement le trajet entre ces deux destinations touristiques⁴¹. Selon une estimation récente, cette route aurait grugé 17 hectares de forêt, fragmentant considérablement l'écosystème du parc (Bird Life Indochina, 2004). Le gouvernement a pris la décision et a mis en œuvre la construction de la route sans demander l'expertise de spécialistes pour évaluer les impacts environnementaux⁴², ce qui est tout de même généralement fait ailleurs au pays⁴³. Certes, ces 0,03% de la superficie totale du parc ne constituent pas en soi une menace. Ce qui l'est davantage, c'est ce qui est fait avec ces 17 hectares. Cette route change complètement les déplacements dans cette région. Elle les facilite et désenclave la commune de Đa Chais qui, au lieu d'être le *cul-de-sac* de la province de Lâm Đồng, se trouve maintenant à mi-chemin entre Đà Lạt et Nhà Trang, deux destinations touristiques de premier ordre au Vietnam. Đa Chais est le dernier village avant la longue descente du col (ou le premier à l'arrivée en haut, c'est selon), bref, un endroit propice qui peut devenir une halte routière et même touristique très fréquentée. Bird Life Indochina ajoute dans son rapport que la nouvelle route faciliterait la tâche aux pratiques d'activités illégales (coupe de bois, chasse, cueillette de produits forestiers non-ligneux, etc.) et aux migrations spontanées le long de celle-ci, notamment dans le village de Klongh Lanh situé dans la commune de Đa Chais (Bird Life Indochina, 2004: 6). Nos enquêtes (2006 à 2008) ne nous ont pas permis de confirmer cette évolution.

³⁷ Une précision est importante ici : les foyers interviewés ont été choisis de manière à éviter les maisons qui apparaissaient plus « riches », qu'on trouvait de toute manière en nombre plus réduit. Deux autres personnes interviewées en 2007 dans la même commune ont révélé gérer des superficies caféières de 8000 mètres carrés (un Kinh) et de 4000 mètres carrés. Cela a été rencontré d'une manière exceptionnelle chez les minorités ethniques dans les entrevues réalisées dans les districts suivants : Lâm Hà (1996-1997), Bảo Lâm (2003), Cát Tiên (2005) et Lạc Đường (2006 à 2008).

³⁸ Parmi les entretiens, nous avons rencontré un Kinh qui a planté ses premiers caféiers en 1992.

³⁹ Entretien avec le chef de la commune, 31 mai 2006.

⁴⁰ Entrevue du 27 mai 2006 avec Mr Lê Văn Hương, directeur du parc national de Bi Đoup-Núi Bà.

⁴¹ En fait, le trajet aller-retour peut se réaliser dans la même journée. Enquêtes de terrain, avril-mai 2007 (Déry).

⁴² Entrevue du 26 juin 2006 avec Mr Lê Văn Hương, directeur du parc national de Bi Đoup-Núi Bà.

⁴³ Cela m'a été plusieurs fois mentionné depuis 2003 par un collègue de Hà Nội qui réalise ce genre d'enquêtes.

Une marginalisation?

Afin de mieux cerner comment ces transformations ont affecté les populations locales, nous avons appliqué une grille d'analyse systémique multiscalaire (voir Déry 2006 et 2007). Cette grille permet de comparer d'une manière schématique la situation d'un individu (minorité ethnique affectée par la mise en place du parc) avant et après l'implantation de l'aire protégée. Nous avons schématisé les différents systèmes auxquels participent les personnes qui ont été interviewées afin de faire ressortir les liens qui existent entre ces mêmes systèmes⁴⁴. La comparaison fait ressortir plusieurs changements concernant les liens qui se créent entre l'individu et les parties des différents systèmes auxquels il participe. Au sein de ces systèmes, son pouvoir de décision change (figure 7).

Dans la partie du schéma illustrant la situation antérieure à l'implantation de l'aire protégée, il existe peu de liens entre les individus dans leurs systèmes locaux et les différents systèmes de niveaux supérieurs. À l'échelle locale, l'individu possède un pouvoir de décision très élevé dans les systèmes auxquels il participe. D'ailleurs, la majorité de ses interrelations se situent dans ces systèmes de niveau inférieur. L'intégration dans des systèmes de niveaux supérieurs (l'État) reste moins significative dans sa vie quotidienne. Car, par exemple, l'individu demeure relativement libre de s'approvisionner en ressources de la forêt, de chasser des animaux sauvages, de cueillir des produits forestiers non-ligneux ou du bois de construction. De plus, avant 1993, comme plusieurs pratiquent toujours l'agriculture sur brûlis, leur pouvoir de décision reste entier dans le choix des produits qu'ils cultivent, limité seulement par leurs moyens financiers et leurs connaissances. À l'échelle nationale, des programmes de vulgarisation sont présents mais ne sont pas liés aux « paysans de la forêt » (Boulbet) qui pratiquent l'agriculture sur brûlis. Des liens existent vers les marchés des produits forestiers, permettant aux individus de se procurer quelques revenus, mais les flux, leur intensité et leur fréquence, restent dictés par la capacité des « producteurs ». On retrouve également un système d'aires protégées, depuis 1962 au Vietnam, mais l'individu dont nous parlons ici n'y est lié d'aucune façon, car aucune aire protégée n'est implantée sur le territoire à ce moment. À l'échelle internationale, le marché mondial du café est bien dynamique, tout comme l'UICN et les autres organisations qui s'occupent de favoriser la mise en place d'aires protégées. Encore une fois, les individus des villages du district de Lạc Dương que nous avons interviewés n'y étaient pas encore intégrés. Certes, leur pouvoir de décision à ce niveau s'avérait nul, mais cela ne se traduisait pas d'une manière négative dans leur quotidien. Bref, dans ce contexte, malgré sa pauvreté, l'individu n'apparaît pas marginal : son pouvoir de décision à

l'échelle locale, où se trouvent les principaux systèmes auxquels il participe, reste élevé.

Dans la portion du schéma illustrant la situation postérieure à l'implantation de l'aire protégée, on remarque que plusieurs liens ont été créés, intégrant davantage l'individu aux systèmes de niveaux supérieurs. Il participe maintenant aux différents systèmes reliés à l'aire protégée, ainsi qu'à ceux qui concernent la production de café. À l'échelle locale, son pouvoir de décision a diminué, devenu très faible dans plusieurs cas; et cela se manifeste de plusieurs manières. Premièrement, les superficies disponibles pour pratiquer l'agriculture sur brûlis sont fortement réduites (seules les anciennes jachères), ce qui limite considérablement les choix possibles et oblige les agriculteurs à examiner d'autres options, sédentaires, lorsqu'ils ne sont pas directement forcés vers ces autres options, comme la culture du café. Deuxièmement, il est interdit de s'approvisionner en ressources dans la forêt mise sous protection. Cela aussi pousse les habitants locaux à se tourner vers d'autres moyens pour subvenir à leurs besoins, y compris parfois des activités de collecte illégales, à leur risque, car cette pratique reste surveillée. Le programme de protection de la forêt mis sur pied par le gouvernement, afin de protéger la forêt de l'aire protégée et ses environs, fournit un revenu aux minorités ethniques. Toutefois, son efficacité à protéger la forêt et à fournir un revenu significatif à des familles pauvres n'a pas encore été suffisamment évaluée⁴⁵.

La comparaison entre les deux situations permet d'identifier clairement une diminution du pouvoir de décision à l'échelle locale, puisque l'individu a perdu une partie de son indépendance et n'est plus en mesure de prendre les décisions qui influencent sa vie socio-économique en toute liberté. Il doit désormais composer avec de nouveaux acteurs et, dans son intégration aux systèmes de niveaux supérieurs, il est contraint d'adhérer aux fonctionnements, disons politico-économiques : il n'a aucun ou très peu de pouvoir pour orienter ces systèmes à son avantage. C'est en partie en raison de sa faible expérience dans le domaine à la fois du commerce et des cultures de rente, du peu d'éducation⁴⁶, parfois même les difficultés linguistiques (pour s'exprimer en vietnamien), tout cela allongeant indûment la période l'adaptation aux nouveaux systèmes. Ainsi, aux échelons supérieurs (nationaux et internationaux), le pouvoir de l'individu demeure très faible, car sa participation y est restreinte. Par exemple, s'agissant de vulgarisation, les programmes d'aide, les financements et l'information qui se rendent jusqu'aux agriculteurs provient le plus souvent du « niveau » national, transitant par percolation jusqu'au niveau local. Les individus ou la famille qui décident (mais ont-ils vraiment le choix?) de pratiquer la caféiculture, ne disposent que d'un pouvoir de décision très faible, puisque ce sont les bureaux de vulgarisation qui trouvent et choisissent les nouvelles techniques, les semences

⁴⁴ Le raisonnement qui suit a été construit sur la base des travaux précédents (dont Déry, 2006) et à partir d'une analyse un peu plus détaillée qui se trouve dans Tremblay (2007). Sont résumées ici uniquement les grandes lignes, en fait, le schéma global.

⁴⁵ L'étude de Sikor et Tan Quang Nguyen (2006) figure parmi les rares.

⁴⁶ Comme l'ont montré toutes les enquêtes réalisées dans cette région depuis 1996.

plus performantes, les engrais. Ils restent rares ceux qui sont autonomes de ce point de vue. Ils restent aussi souvent dépendants, mais pas toujours, des intermédiaires pour la gestion de leur stock, souvent vendu d'avance pour faire face aux impératifs monétaires. Du côté de l'aire protégée, la transformation des relations de l'individu à l'intérieur des systèmes s'est faite de la même manière. Le gouvernement vietnamien lui-même reste en partie à la merci de ses bailleurs de fonds, comme l'UICN ou le *World Wide Fund* (WWF), pour la mise en place et la gestion de ses aires protégées. Pour l'instant, bien qu'on ne puisse quantifier le pouvoir de décision – ce n'était pas le but, il est clair pour nous qu'il a diminué et que cette transformation a contribué à la marginalisation des paysans affectés.

Conclusion

L'examen de la mise en place d'une aire protégée et de ses impacts géographiques sur les populations locales permet un certain nombre de réflexions. Sans autoriser la généralisation à toutes les aires protégées du pays ou encore aux autres pays de la région, certains aspects méritent tout de même que l'on s'y arrête, d'autant plus qu'ils ont été observés dans d'autres contextes (Vanhooren et Déry, 2006; Boulianne, 2006; Déry, 2007; Déry, 2008b; Dubé, 2008).

Que ce soit par le biais des marchés national ou mondial ou par celui de l'organisation des aires protégées, la région du district de Lạc Dương, comme plus généralement celle des Plateaux centraux du Vietnam dont il fait partie, apparaît maintenant mieux intégrée à l'ensemble national ou, tout au moins, à l'économie nationale, et, au-delà, à l'économie globale; cela est confirmé par d'autres auteurs (Guérin *et al.* 2003: 250). Le seul moyen pour les autochtones de tirer leur épingle dans un jeu qu'on leur a imposé consiste à intégrer au plus vite les nouvelles règles et à renoncer à ce qui fondait leur culture et leur mode de vie abandonnant leurs traditions pour opter pour le modèle exogène (Guérin *et al.* 2003: 251). Ils n'ont d'autre choix que de s'adonner à ce type d'exploitation s'ils veulent être compétitifs; en fait, « il s'agit d'un choix, mais d'un choix contraint » (Guérin *et al.* 2003: 251). Ces choix dont parlent Guérin et ses collègues, ce sont des choix qui se présentent dans des systèmes de niveaux géographiques différents. Choisir la caféiculture au lieu de l'essartage, c'est choisir, si l'on veut survivre avec succès, une logique internationale au lieu d'une logique locale.

De cette manière, on peut dire que, parce que les populations locales ont peu à dire dans cette transformations, qu'ils n'en sont pas les maîtres d'œuvre, cette intégration aux systèmes économiques, agricoles et environnementaux internationaux contribue à détruire les systèmes locaux qui persistaient et à en reconstruire de nouveaux qui s'intègrent à l'histoire et au territoire national, et même international.

Au total, l'intuition de départ s'est révélée juste et l'hypothèse de départ n'est pas infirmée : la mise en place des aires protégées, à tout le moins celles de Bi Đoup-Núi Bà (cette étude) et de Cát Tiên (Déry, 2008b), a contribué à la marginalisation des représentants de minorités ethniques de la province de Lâm Đồng au Vietnam. La réorganisation spatiale de la vie socio-économique des populations vivant dans les villages touchés par la mise en place de l'aire protégée étudiée révèle un recul dans le pouvoir de décision de ces mêmes populations. Certes, ce portrait « moyen » gomme le fait que quelques familles, même chez les minorités ethniques, s'en sortent mieux que d'autres. Très souvent, ce sont les individus qui ont participé à la guerre « du bon côté » et qui ont fait carrière comme fonctionnaire. Leur position leur confère un avantage dans *l'accès aux informations*, pour *l'installation foncière*, un *salaire supplémentaire*, même s'il n'est pas énorme, et donc des possibilités élargies pour *s'adapter* aux transformations socio-économiques et politiques imposées par Hanoï. Chez les autres, le bouleversement peut s'avérer une étape difficile à traverser.



Figure 6. Des travaux pharaoniques ont permis de tracer une route à travers la montagne et le parc (district de Lạc Dương). Cliché : Steve Déry, 2 juin 2008

Cette recherche ouvre aussi certaines portes. Jusqu'à maintenant, l'analyse s'est surtout cantonnée à étudier la situation en amont. C'est-à-dire que, l'aire protégée a été étudiée comme un *outil* par d'autres, utilisé principalement par l'État pour bouleverser, déstructurer et même « détruire » le territoire et les différentes territorialisations locales. Toutefois, en *aval*, que se passe-t-il réellement? Oui, la transformation pousse les populations locales dans de nouveaux systèmes, de niveaux géographiques supérieurs. Oui, jusqu'à maintenant, peu arrivent à tirer leur épingle du jeu dans ces systèmes et donc plusieurs perdent leur pouvoir de décision et sont marginalisés. Mais qu'en est-il réellement de ce système d'économie mondialisée qui tend les bras à ces nouveaux venus? Pourquoi certains s'y lance avec plus de succès. L'une des clés de la compréhension de ces transformations réside certainement là : mieux comprendre comment l'adaptation se réalise.

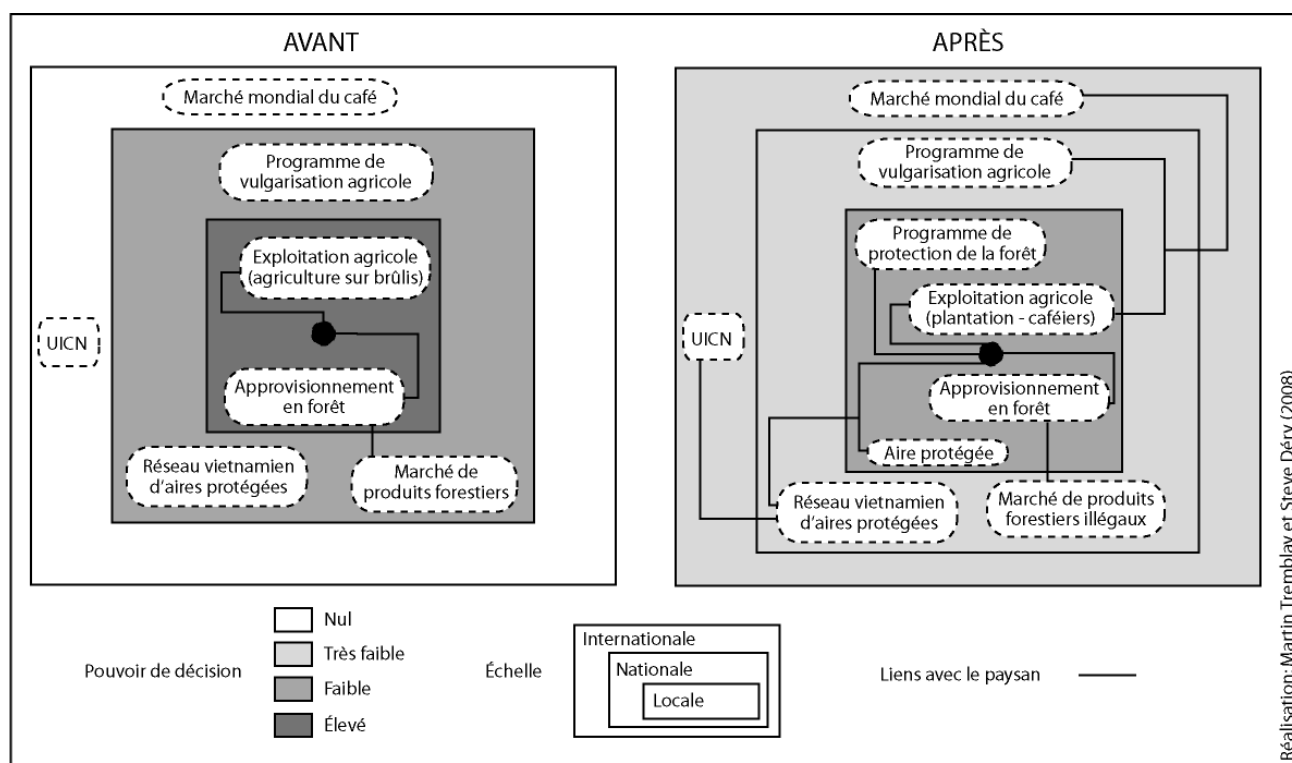


Figure 7. Le pouvoir de décision chez un individu (minorité ethnique Cil) avant et après l'implantation d'une aire protégée.

Remerciements

Le présent article a été rédigé dans le cadre d'un programme de recherche démarré en 2003 sur l'intégration des régions marginales en Asie du Sud-Est continentales (IRMA). Une partie des résultats de terrain est tirée d'un mémoire de maîtrise déposé par Martin Tremblay au département de géographie de l'Université Laval en 2007 et intitulé : *L'implantation des aires protégées au Vietnam: quels impacts pour les populations locales?* Nous tenons à remercier le Fonds Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC) et le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH) pour leur appui financier aux projets dirigés par le professeur Steve Déry au département de géographie de l'Université Laval. Par ailleurs, les personnes suivantes trouvent aussi toute notre gratitude. Sans elles, nos recherches de terrain au Vietnam n'auraient pu être possibles: M. Nguyễn Tuấn Tài, professeur de travail sociale à l'Université de Đà Lạt et principal responsable de notre accueil, M. Nguyễn Đo Thiên Vu, responsable des relations internationales à l'université de Đà Lạt, conseiller et traducteur sur le terrain, ainsi que Mlle Nguyễn Huỳnh Phương (employée du parc national à ce moment) aussi assistante et traductrice sur le terrain. Le professeur Trần Đức Dân, de l'Université

d'Agriculture et de Foresterie à Thủ Đức est aussi remercié pour son aide et ses précieux conseils.

Bibliographie

- Bird life Indochina, 2004, Operational Management Plan, 2004-2008, Bi Doup-Núi Bà nature reserve, Bird Life International.
- Bird life indochina et FIPI, 2001, Sourcebook of existing and proposed protected areas in Vietnam. Bird Life International Vietnam Programme and Forest Inventory and Planning Institute, Hanoi. [En ligne] : www.wing-wbsj.or.jp
- Boulbet, J., 1964, Modes et techniques du pays Ma'. Paris, B.S.E.I. 87 p.
- Boulbet, J., 1975, Les paysans de la forêt. Paris, École Française d'Extrême-Orient, 147 p.
- Boulbet, J., 2002, De palmiers et d'épines. Tome 1. Vers le domaine des génies, pays Maa' Sud Viêt Nam, 1947-1963. Paris, SevenOrients, 348 p.
- Boulianne, V., 2006, Relocalisations autour du parc national Ba Be, Vietnam: systèmes, informations, bouleversements? Communication présentée au colloque de l'ACÉA « L'Asie : entre universalité et spécificités », Montréal, 11 novembre 2006.
- Bruneau, M., 2006, L'Asie d'entre Inde et Chine: logiques territoriales des États. Paris, Belin, 317 p.
- Bruun, Olé et A. Kalland, 1995, Asian Perceptions of Nature. A Critical Approach. Richmond, Curzon Press, 277 p.
- Chapin, M., 2004, A Challenge to Conservationists. World Watch, 17, 6, 17-31.
- Chienhthong, J., 2003, The politics of ethnicity, indigenous culture and knowledge in Thailand, Vietnam and Lao PDR. Dans Mingsarn Khaosard et John Dore, dir., Social challenges for the Mekong Region. Chiang Mai, Chiang Mai University. 147-172.

- Centre for international economics (CIE), 2002, Vietnam poverty analysis. Canberra et Sydney, Australian Agency for International Development ("PANDORA electronic collection"), 110 p.
- Collins, N. M., Jeffrey Sayer et Timothy C. Whitmore(dir.), 1991, The Conservation Atlas of Tropical Forests. Asia and the Pacific. New York, London et Toronto, Simon and Schuster pour l'UICN, 277 p.
- Condominas, G., 1957, Nous avons mangé la forêt de la Pierre-Génie Gôo. Paris, Flammarion. Xp.
- Đặng Nghiênn Van, Chu Thai Son, et Luu Hung, 2000, Ethnic minorities in Vietnam. Hanoi, Thế Giới publishers. 260 p.
- De Koninck, R., 1997, Le recul de la forêt au Vietnam. Ottawa, CRDI, 97 p.
- De Koninck, R., 2005, L'Asie du Sud-Est. Paris, Armand Colin, 362 p.
- Déry, S., 2000, Agricultural colonisation in Lam Dong province, Vietnam. Asia Pacific Viewpoint, 41, 1, 35-50.
- Déry, S., 2004, La colonisation agricole du Vietnam. Québec, Presses de l'Université du Québec. 279 p.
- Déry, S., 2005a, La protection forestière au Viêt Nam: un outil d'intégration des marges territoriales? Dans Rodolphe De Koninck et al., dir. Agriculture, environnement et sociétés sur les Hautes terres du Viêt Nam. Toulouse et Bangkok, Arkuiris et IRASEC, pp. 91-118.
- Déry, S., 2005b, La marginalité territoriale : de la pertinence d'une réflexion géographique. Dans Steve Déry (dir.), Problèmes de développement dans les régions marginales. Une exploration des fondements de la marginalité. Québec, Département de géographie, Université Laval, coll. « Les Travaux du GREDIN », n° 1, pp. 5-15
- Déry, S., 2006, Réflexions théoriques sur l'organisation des niveaux géographiques, Cahier de géographie du Québec, 50, 141, 337-345.
- Déry, S., 2007, Studying marginality through a multiscalar grid: a case study from protected areas in Vietnam. Actes du colloque "IGU/C World Conference on "Marginalization, Globalization and Regional and Local Response", 20-25 août 2007, Hokkai School of Commerce, Kitami, Japon, 18f.
- Déry, S., 2008a, Les aires protégées, nouvel outil du dynamisme des États en Asie du Sud-Est? Les Annales de géographie, 117, 659, 72-92.
- Déry, S., 2008b, Les parcs nationaux en Asie du Sud-Est, une manifestation de la transformation de l'État moderne. Le cas du parc national Cat Tien au Vietnam. Géocarrefour, 82, 4, 219-230
- Depraz, S., 2008, Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux. Paris, Armand Colin. 320 p.
- Dubé, L., 2008, Évolution des réseaux socio-économiques depuis 1990, le cas de la province de Luang Namtha, Laos. Communication présentée au colloque de l'ACÉA « L'Asie en marche », Montréal, 14 novembre 2008.
- Fortunel, F., 2000, Le café au Vietnam. De la colonisation à l'essor d'un grand producteur mondial. Paris, L'Harmattan. 172 p.
- Galt, A., T. Sigaty et M. Vinton., 2000, The World Commission on Protected Areas 2nd Southeast Asia Regional Forum, Pakse Lao PDR, 6-11 December 1999. Volume I –Executive Summary. Vientiane, Lao PDR, IUCN. 195 p.
- Guérin, M., A. Hardy, Nguyễn Văn Chính et S.T. Boon Hwee 2003, Des montagnards aux minorités ethniques. Quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Viêt Nam et du Cambodge ? Bangkok et Paris, IRASEC et L'Harmattan. 354 p.
- Hardy, A., 2000, Strategies of migration to upland areas in contemporary Vietnam. Asia Pacific Viewpoint, 41, 1, 23-34.
- Hardy, A., 2003, Red Hills. Migrants and the State in the Highlands of Vietnam. Honolulu, University of Hawaii Press. 359 p.
- Hickey, G. C., 1982, Free in the Forest: Ethnohistory of the Vietnamese Central Highlands 1954-1976. New Haven et London, Yale University Press. 350 p.
- ICEM, 2003, Vietnam National report on protected areas and development. Review of the protected areas and development in the Lower Mekong River Region, Queensland, Australia, Indooreopilly. 60 p.
- Laungaramsri, P., 1999, Rai, rai lu'an loy, rai mun wian, and the politics of "shifting cultivation". Watershed, 5, 1, 39-46.
- Laungaramsri, P., 2002, Redefining Nature. Karen Ecological Knowledge and the Challenge to the Modern Conservation Paradigm. Chiang Mai, Earthworm Books. 257 p.
- McElwee, P., 1999, Policies of prejudice: Ethnicity and shifting cultivation in Vietnam. Watershed, 5, 1, 30-38.
- McElwee, P., 2000, Parks or People: Exploring Alternative Explanations for Protected Area Development in Viet Nam, New Haven, Yale University. 24 p.
- McElwee, P., 2004, You Say Illegal, I Say Legal: The Relationship Between Illegal Logging and Land Tenure, Poverty, and Forest Use Rights in Vietnam. Journal of Sustainable Forestry, 19, 1-2-3, 97-135.
- Nguyen Van Lam, A. Koeman et Le Van Lanh., 2000, The Economics of Protected Areas and the Role of Ecotourism in their Management. Dans A. Galt, T. Sigaty et M. Vinton(dir.) 2000, The World Commission on Protected Areas 2nd Southeast Asia Regional Forum, Pakse Lao PDR, 6-11 December 1999. Volume II – Paper presented. IUCN, Vientiane, Lao PDR. pp.:287-303.
- PARC Project, 2004, Covering the costs of Vietnam's Protected Areas. Hanoi, Government of Vietnam FDP. 12 p.
- PARC Project, 2006, Policy Brief: Building Viet Nam's National Protected Areas System: policy and institutional innovations required for progress. Hanoi, Government of Vietnam FPD, UNOPS, UNDP, IUCN. 20 p.
- Pham Mong Hoa et Lam Mai Lan, 2000, Tái định cư trong các dự án phát triển: chính sách và thực tiễn, La sédentarisation dans les projets de développement: politique et pratique, . Hanoi, Nhà Xuất Bản Khoa Học Xã Hội. 204 p.
- Pham Thi Tuong VI et A. T. Rambo, 2003, Environmental Consciousness in Vietnam. Southeast Asian Studies, 41, 1, 76-100.
- Roth, R., 2004, On the colonial margins and in the global hotspot: Park-People conflicts in highland Thailand. Asia Pacific Viewpoint, 45, 1, 13-32.
- SỞ Tài Nguyên Môi TrưỜng [service des ressources et de l'environnement], 2006, carte fournie par le service des ressources et de l'environnement. Dalat, province de Lam Dong.
- Sikor, T. et Tan Quang Nguyen, 2006, Why May Forest Devolution Not Benefit the Rural Poor? Forest Entitlements in Vietnam's Central Highlands. World Development, 35, 11, :2010-2025.
- Thi Thuy Van Dinh, 2006, Le droit forestier du Vietnam. Rome, FAO, coll. « Étude juridique en ligne », n° 51, 27f., [En ligne] : <http://www.fao.org/Legal/Prs-OL/lpo51fr.pdf>, consulté le 20 mars 2009.
- Thomas, F., 1999, Histoire du régime et des services forestiers français en Indochine de 1862 à 1945. Sociologie des sciences et des pratiques scientifique coloniales en forêts tropicales. Hanoi, Éditions Thế Giới. 312 p.
- Tran Dac Dan, 2002, Les fronts pionniers des paysans du delta tonkinois sur les Plateaux centraux du Viet Nam. Québec, Université Laval, Département de Géographie, Thèse de Doctorat non publiée, 335 p.
- Tran Dac Dan et S. Déry, 1999, La migration spontanée vers les hauts plateaux du Centre du Vietnam: un défi pour le développement durable. Dans Rodolphe De Koninck et al., dir., L'Asie du Sud-Est: nouvelles perspectives sur l'identité régionale, la sécurité et l'écologie / Southeast Asia: New Perspectives on Regional Identity, Security and Ecology. Québec, IQHEI, coll. : « Documents du GÉRAC », n° 13, , pp. 211-222.
- Tremblay, M., 2007, Les aires protégées au Vietnam : quels impacts pour les populations locales. Québec, Université Laval, Département de géographie, mémoire de maîtrise non publié, 126 p.
- UNEP-WCMC, 2005, World database on protected area, [En ligne] : <http://sea.unep-wcmc.org>.
- Vanhooren, R., 2006, Entre conservation et intégration : Les aires protégées en Asie du Sud-Est continentale, 1962-2005 : Une étude de cas des parcs Cát Tiên au Viêt Nam, Si Lanna et Doi Suthep-Pui en Thaïlande. Québec, Université Laval, Département de Géographie, mémoire de maîtrise non publié, 171 p.
- Vanhooren, R. et S. Déry, 2006, Les aires protégées en Asie du Sud-est continentale : vers une marginalisation des populations locales ? Études de cas : Thaïlande et Vietnam, Actes du colloque « Re-penser l'Asie du Sud-Est : conflits, connivences et vulnérabilités» Conseil Canadien des Études sur l'Asie, York University, Toronto, 19f.
- Vườn Quốc Gia Bidoup-Núi Bà, 2006, Giới thiệu về vườn quốc gia Bidoup-Núi Bà [Présentation du parc national Bi Doup – Núi Ba], en vietnamien, Dalat, 6f.